

Le discours et la langue

Revue de linguistique française
et d'analyse du discours



Le Discours et la Langue

Directrices de la revue :

Laurence Rosier (Université libre de Bruxelles)

Laura Calabrese (Université libre de Bruxelles)

Comité de rédaction :

Marion Colas-Blaise (Université du Luxembourg); Catherine Détrie (Université Paul Valéry Montpellier 3); Hugues Constantin de Chanay (Université Lumière-Lyon 2); Anne-Rosine Delbart (Université libre de Bruxelles); Françoise Dufour (Université Paul Valéry, Montpellier III); Cédric Fairon (Université catholique de Louvain); Jean-Marie Klinkenberg (Université de Liège); Juan Manuel Lopez Munoz (Université de Cadix); Dominique Maingueneau (Université Paris IV); Sophie Marnette (Université d'Oxford); Alain Rabatel (Université Lumière-Lyon 2); Anne-Catherine Simon (Université catholique de Louvain); Audrey Roig (Université Paris Descartes — Paris V).

La revue *Le discours et la langue*. Revue de linguistique française et d'analyse du discours, se propose de diffuser les travaux menés en français et sur le français dans le cadre de l'analyse linguistique des discours. Elle entend privilégier les contributions qui s'inscrivent dans le cadre des théories de l'énonciation et/ou articulent analyse des marques formelles et contexte socio-discursif et/ou appréhendent des corpus inédits (notamment électroniques).

La revue privilégie les numéros thématiques tout en laissant dans chaque livraison une place disponible pour des articles isolés de même que pour des recensions ou des annonces.

La revue paraît deux fois par an, en principe en mars et en octobre. Chaque numéro est d'environ 200 pages. L'abonnement se souscrit par année, il s'élève à 50.00 €. Les numéros isolés se vendent à des prix variant en fonction de leur importance. Les frais d'expédition par fascicule se montent à 4.50 € pour la Belgique, 10.50 € pour l'Europe et 12.00 € pour le reste du monde.

Propositions de numéros thématiques, d'articles isolés ou de recensions :
Les propositions de numéros thématiques ou les articles isolés de même que les ouvrages pour recension ou les propositions d'échange doivent être adressés à l'adresse suivante :

**Laurence Rosier
50 Avenue F.D. Roosevelt, ULB CP 175
B – 1050 Bruxelles**



Le genre en français médiéval

Numéro coordonnée par

Juan Manuel LÓPEZ MUÑOZ & Sophie MARNETTE



Adressez les commandes à votre libraire
ou directement à

Éditions l'Harmattan

5,7 rue de l'École Polytechnique

F - 75005 Paris

Tél : 00[33]1.40 46 79 20

Fax : 00[33]1.43 25 82 03

diffusion.harmattan@wanadoo.fr

<http://www.editions-harmattan.fr>

ISBN : 978-2-8066-3562-4

Dépot légal : 2016/9202/013

© **EME Éditions**

Grand'Place, 29

B-1348 Louvain-la-Neuve

Tous droits de reproduction, d'adaptation ou de traduction, par quelque procédé que ce soit, réservés pour tous pays sans l'autorisation de l'éditeur ou de ses ayants droit.

www.eme-editions.be



SOMMAIRE

Le discours rapporté en français médiéval au prisme du genre	7
<i>Juan Manuel LÓPEZ MUÑOZ</i> <i>Sophie MARNETTE</i>	
Polylogues masculins et polylogues féminins dans la littérature médiévale	15
<i>Corinne DENOYELLE</i>	
Rapporter le discours des femmes : les stratégies discursives des personnages féminins dans le <i>Lancelot</i> en prose	31
<i>Yasmina FOEHR-JANSSENS</i>	
Stratégies discursives dans l'œuvre de Christine de Pizan	53
<i>Carin FRANZÉN</i>	
Rapporter au féminin au Moyen Âge : formes distinctes ou continuum ?	69
<i>Sabine LEHMANN</i>	
Le positionnement du philologue-traducteur face à des textes génériquement ambivalents : le cas de <i>belle</i> : <i>essai sur les chansons de toile</i> de Michel Zink	83
<i>Juan Manuel LÓPEZ MUÑOZ</i>	

L'énonciation féminine dans les lais médiévaux <i>Sophie MARNETTE</i>	97
L'expression du regret en français médiéval : une question de genre(s) ? <i>Evelyne OPPERMANN-MARSAUX</i>	121
<i>Si ferai je, non ferai</i> : l'expression de l'accord et du désaccord dans le dialogue médiéval <i>Marta SAIZ-SÁNCHE</i>	135
Voix narratives, polyphonie et autorité : froissart et les gascons dans le voyage en béarn des <i>chroniques</i> de jean froissart <i>Pauline SOULEAU</i>	157
Le discours rapporté dans les documents comptables médiévaux au prisme du genre (genre textuel et genre sexué) <i>Aude WIRTH-JAILLARD</i>	177



L'ÉNONCIATION FÉMININE DANS LES LAIS MÉDIÉVAUX

Sophie MARNETTE

Collège de Balliol, Université d'Oxford

1. Objectifs

On a conservé un peu plus d'une trentaine de lais français médiévaux, dont les douze plus connus, dits « de Marie de France », apparaissent sous forme d'un recueil précédé d'un prologue dans le ms. Harley 978 de la British Library. Ces récits courts ont un rapport complexe à l'oralité puisqu'ils se présentent comme la transposition en vers romans de récits chantés composés par les Bretons et racontant les aventures « vraies » d'hommes et de femmes du passé. La présence forte d'une voix narrative, surtout dans les prologues et les épilogues, encadre la narration des événements et la représentation des paroles prononcées par des sujets parlants, les personnages masculins et féminins des aventures originelles. Le présent article étudie comment les lais construisent les locuteurs et locutrices du récit (qu'il s'agisse du narrateur ou des personnages) par le biais du discours rapporté. Il s'intéresse plus particulièrement aux différences éventuelles existant entre la façon dont les lais rapportent les discours féminins et les discours masculins, et les compare à un autre genre de récits narratifs courts, celui des fabliaux. Enfin, l'article examine aussi si les lais anonymes se comportent différemment des lais dits « de Marie de France » (où la voix narrative est supposément féminine). Le but sera donc ici de savoir si la représentation des discours féminins dans les lais est affaire de genre littéraire (particulière aux lais en général) ou de genre sexué (lié au sexe de l'auteur(e))¹.

¹ Par « énonciation féminine », on entendra donc ici la manière dont les paroles et les pensées des femmes sont présentées par les textes. Il ne s'agit absolument pas du sexe biologique mais plutôt du « genre sexué », c'est-à-

Le corpus, qui se compose de trente-et-un lais et d'un choix de soixante-deux fabliaux fera l'objet d'une analyse quantitative recensant la fréquence et la longueur des discours rapportés féminins et masculins ainsi que les références aux femmes et aux hommes à la troisième personne. On distinguera aussi entre les catégories de discours rapportés (discours direct, indirect et indirect libre) et leurs types (paroles, pensées). Aux statistiques s'ajouteront également des considérations plus qualitatives, notamment dans la prise en compte du contexte et du co-texte des voix féminines et masculines. On notera que le genre des fabliaux recevra ici une analyse moins détaillée que celui des lais car il en est traité dans une autre publication (Marnette 2011).

Avant d'étudier l'emploi « genré » ou non des discours rapportés dans les lais, il nous faut d'abord nous pencher sur la question du lai en tant que genre littéraire et sur l'importance de Marie de France en tant qu'auteure de lais.

2. Qu'est-ce qu'un lai ?

Les lais et les fabliaux sont des récits courts en couplets octosyllabiques rimés qui existent indépendamment d'autres récits². Les lais datent du XII^e au XIII^e siècle tandis que les fabliaux datent du XIII^e au début du XIV^e siècle. S'il ne paraît donc pas y avoir de distinction purement formelle entre les deux genres ni de très grande différence temporelle, les médiévistes s'accordent généralement pour dire que les lais sont des contes sérieux – et même, d'après certains, « courtois » – à propos de sujets merveilleux ou tragiques alors que les fabliaux sont « des contes à rire » portant sur des sujets vulgaires³. Ces courtes définitions posent cependant problème car certains textes qui s'autoproclament « lais » ne sont pas aussi sérieux, ni aussi courtois que d'autres⁴ tandis que certains textes qui se disent

dire une construction socio-culturelle (voir notamment Yaguello 1978 : 9).

² Le mot « lai » désigne aussi des poèmes chantés généralement insérés au sein d'autres récits, comme ceux qui apparaissent dans le roman en prose de *Perceforest*, par exemple. Généralement on parle dans ce cas de lais « lyriques » par opposition aux lais « narratifs » que nous étudions ici.

³ On compte environ 150 fabliaux, présents dans une quarantaine de manuscrits. La plupart sont anonymes et leur longueur moyenne est de 250 vers même si certains peuvent être beaucoup plus courts (*La Crote*, 62 vers) ou plus longs (*Trubert*, 1500 vers). Le terme « conte à rire » est suggéré par J. Bédier (1925 : 28–37). Pour une bibliographie exhaustive des travaux sur les fabliaux, voir A. Cobby (2009). Pour une bibliographie des travaux sur les lais, voir G. S. Burgess (1977, 1986, 1995, 1997), G. S. Burgess et G. Angeli (2007). Voir aussi S. Kinoshita et P. McCracken (2012).

⁴ Ainsi l'histoire d'Auberée, une vieille entremetteuse qui aide un jeune homme à conquérir une jeune femme et à berner le mari de celle-ci, est-elle appelée « lai » dans la rubrique du ms. BnF fr. 1553 mais « fabliau »

« fabliaux » et qui mettent en scène des personnages nobles se rapprochent assez, par leur intrigue, de textes par ailleurs appelés « lais »⁵. Certains médiévistes comme P. Zumthor (1954 : 239) pensent qu'« il est impossible de relever des distinctions valables » entre ces deux genres brefs tandis que d'autres, comme J. Frappier (1961 : 25), estiment que les deux genres « ont coexisté, non pas en symbiose, mais dans une sorte de contrepoint esthétique ou moral ». Pour Frappier donc, même s'il reconnaît quelques problèmes de classification, un examen de la structure des textes montrerait une claire distinction et même une stabilité du lai en tant que genre littéraire (Frappier 1961 : 26). R. Baum (1968) pense par contre qu'une définition exhaustive et homogène des lais n'est pas possible, surtout si on étudie l'ensemble de ceux qui nous sont parvenus et si on les compare aux fabliaux.

En plus du recueil des douze lais dits « de Marie de France », conservé dans le ms. Harley 978 de la British Library, on trouve aussi deux autres recueils de lais, dont l'un consiste en une traduction en ancien norrois du prologue et de onze des lais de Marie plus neuf lais anonymes (ms. Uppsala, ca. 1230), et dont l'autre se présente comme un recueil de lais bretons et contient neuf des lais de Marie plus quinze autres lais (ms. Paris BnF n.a.fr.1104). Les lais de ces recueils (dont quatre des lais de Marie) sont par ailleurs repris dans des mss. contenant un mélange de textes de genres différents, dont parfois des fabliaux⁶.

dans les quatre autres mss. où elle apparaît. Le *Lai du lecheor* commence comme un lai typique et raconte sa propre composition : huit jeunes dames à la cour évoquent ce qui inspire toute chevalerie et tout comportement courtois et concluent qu'il s'agit du con (l'organe sexuel féminin), ce à quoi s'accordent tous les autres nobles chevaliers et dames autour d'elles. Elles en font donc un lai que le narrateur appelle « lai du lecheor » (c'est à dire « débauché ») parce son vrai nom serait trop osé. Un mot si cru est généralement l'apanage des fabliaux. Dans le *Mantel mautailié*, le *Lai du cor* et le *Lai d'Aristote*, des personnages sérieux (les chevaliers de la cour d'Arthur pour les deux premiers et le philosophe Aristote dans le second) sont ridiculisés par des femmes (infidèles dans les deux premiers lais et irrésistiblement coquettes dans le second), un autre trait typique des fabliaux. Voir sur ce sujet R. Baum (1968 : 21–31).

⁵ Une série de textes mettent en scène une noble dame trompant son mari avec un jeune homme noble. Certains sont appelés lais (e.g. *Lai de l'épervier*), d'autres fabliaux (*Guillaume au Faucon*) alors que peu de choses les séparent. Par ailleurs, *Equitan*, l'un des lais de Marie, met lui aussi en scène un roi et la femme de son sénéchal, dont la liaison adultère finit de façon peu courtoise par l'ébouillement des deux protagonistes. Pour un résumé des discussions sur ce texte, voir N. J. Lacy (1993 : 28–29).

⁶ Les autres mss. contenant des versions de lais de Marie de France sont les suivants : ms. BnF fr. 2168, ms. Paris BnF fr. 24432, ms. Vespasien. Les mss. mêlant lais et fabliaux sont le ms. BnF fr. 2168 et le ms. Arsenal fr. 2770. Les autres mss. contenant des lais sont le ms. BnF fr. 1553 (incluant des romans), le ms. Arsenal fr. 3516 (contenant des vies de saint), le ms. Phillips 3713 (désormais Bodmer 82), et le ms. Turin L. IV. 33 (incluant des romans). Le ms. Harley contient d'autres ouvrages que les lais dont

Comme le montre ce préambule à l'analyse des lais, il s'agit d'un groupe de textes très complexe et hétérogène qui comprend des histoires d'amours heureuses et malheureuses, des aventures merveilleuses probablement inspirées de légendes celtiques et des récits plus proches de la réalité contemporaine. Certains lais sont très courts (*Nabaret*, 48 vers et *Lecheor*, 122 vers) et d'autres bien plus longs (*Eliduc*, 1184 vers et *Vair Palefroï*, 1342 vers). Certains apparaissent dans plusieurs mss. tandis que d'autres sont des versions uniques. En comparant les lais aux fabliaux (un autre groupe divers et compliqué), je m'attacherai surtout à relever des *tendances* qui concernent une majorité des textes d'un même groupe plutôt que des faits communs à tous les textes.

3. Marie de France

Comme Baum (1968 : 116) le montre dans une analyse extrêmement détaillée de l'histoire de la recherche littéraire sur les lais dits « de Marie de France », il a été très tôt établi que le nom de « Marie » apparaissant dans le prologue de *Guigemar* (le premier des lais du recueil du ms. Harley) désignait la même personne que le nom de « Marie » mentionné un peu plus loin dans l'épilogue d'un recueil de fables inclus dans le même ms. (« Marie ai num, si sui de France »)⁷.

[1] *Guigemar*, v. 3–6
 Oëz, seignurs, ke dit Marie,
 Ki en sun tens pas ne s'oblie.
 Celui deivent la gent loër
 Ki en bien fait de sei parler.

Or Baum démontre aussi très minutieusement que cette association pose problème et va encore plus loin en contestant le fait que les lais du recueil aient tous été composés par un auteur nommé « Marie » : « rien n'autorise à penser que tous les poèmes conservés dans le recueil de Londres représentent l'œuvre de Marie, rien n'autorise à croire que ce recueil regroupe l'ensemble de ses poèmes » (Baum 1968 : 58)⁸. Il semble bien cependant que ces prudentes remarques soient restées lettres mortes

plusieurs en latin (traité musical, calendrier, traité médical, la vie de St Thomas Beckett, etc.) et en français (*Les Fables de Marie de France*, *La Besturné*, traité de fauconnerie, etc.).

⁷ Marie de France, *Fables* (1898 : 327). Ces fables appelées « isopets » se trouvent dans vingt-trois mss. (y compris Harley 978) et auraient été composées entre 1167 et 1189.

⁸ En bref, R. Baum a montré la disparité des douze lais du recueil du point de vue de leur utilisation du mot « lai », de leurs thèmes, de leur structure, du cadre du récit et de la technique littéraire. Il pointe aussi des problèmes de chronologie qui rendent difficile l'attribution de tous les textes dits « de Marie de France » à une même personne.

pour la plupart des critiques qui ont travaillé sur les lais dits « de Marie », comme le note M. Griffin dans un article très fin sur les notions d'autorité et d'origine dans l'ensemble des lais. Selon elle, l'autorité des sources des lais relève de l'intertextualité au sens de J. Kristeva : « pour devenir lui-même un présupposé, le texte se pose en s'appropriant ce qu'il présuppose » (Kristeva 1974 : 339, citée par Griffin 1999 : 44). Autrement dit, c'est le discours même du narrateur qui pose les sources – en fait fictives – de sa narration pour autoriser celle-ci (souvent dans les prologues et épilogues des lais). Pour Griffin, ce mythe des origines a pour effet d'opacifier et de rendre contingente l'identité de l'auteur (comme l'est d'ailleurs souvent la paternité des héros des lais).

À l'instar de Baum, je ne m'opposerai pas au fait qu'une personne nommée « Marie » ait pu composer des lais mais je ne l'associerai pas nécessairement à celle qui a composé les fables et d'autres textes. De même, bien que le nom de « Marie » apparaisse dans le ms. Harley 978 (et orthographié « Marit » dans la version de *Guigemar* du ms BnF fr. 2168), je n'estimerai pas a priori nécessaire qu'elle soit l'auteure de l'ensemble des lais du recueil et je considérerai chaque lai comme un texte séparé, sans tenir compte du prologue général⁹. Je m'intéresserai par contre à tout résultat éventuel de mon analyse qui pourrait montrer une certaine homogénéité des lais du recueil du ms. Harley 978. On notera par ailleurs que d'autres lais incluent des noms d'auteurs, dont Jean Renart (*Le Lai de l'ombre*, v. 946), qui est aussi connu pour avoir écrit des romans comme *Guillaume de Dole* ou *L'escoufle*.

4. Contexte et co-texte des voix féminines et masculines

Les voix des personnages ne peuvent pas s'étudier de façon détachée de la partie narrative du texte mais doivent être envisagées aux côtés d'autres éléments cruciaux. La section qui suit étudie le cadre de la narration (prologue et épilogue) ainsi que certaines remarques du narrateur en cours

⁹ Il semble toutefois bien que le nom de « Marie » était déjà associé à une auteure de lais durant la deuxième moitié du XII^e siècle, puisque dans sa *Vie Seint Edmund le Rei* (v. 35–48), Denis Pyramus fait allusion à une dame Marie « Ki en rime fist e basti / E compassa les vers de lais, / Ke ne sunt pas del tut verais » (cité par Baum 1968 : 122). Baum envisage dès lors la référence à Marie dans l'exemple [1] ci-dessus comme une allusion à cette auteure mais aussi comme annonçant « une "citation" empruntée à l'œuvre d'une "autorité" plus ou moins connue à l'époque » et non pas comme référant à l'auteur même de *Guigemar* (1968 : 133). Le fait que le nom de « Marie » soit absent du prologue de *Guigemar* tel qu'il apparaît dans le ms. norrois d'Uppsala, qui est antérieur au ms. Harley 478, prouverait selon lui que cette partie du prologue est plus tardive et que Marie n'était pas nécessairement l'auteure de ce lai (Baum 1968 : 135). À propos de Denis Pyramus et de Marie, voir aussi Short 2007.

de récit, pour voir comment ce dernier juge ses personnages et établit un rapport avec son audience, parfois sur base de leur sexe. Enfin, la section compare aussi le nombre de références aux personnages féminins et masculins, en tenant compte aussi de leur première mention dans le récit.

4.1 Commentaires du narrateur

Contrairement aux fabliaux, les lais contiennent peu de commentaires moralisateurs de la part du narrateur et encore moins de proverbes¹⁰. Seuls six lais contiennent de tels commentaires, qui pour la plupart invoquent l'importance du « beau parler » et critiquent les envieux et les médisants (*Guigemar*, *Equitan*, *Aristote*, *Conseil*, *Ombre*). Un seul lai, le *Vair Palefroi*, commence son prologue en affirmant vouloir « remembrer et [...] retenir / Les biens c'on puet de fame trère » (v. 1–2), tout en admettant un peu plus loin que « lor cuer samblent cochet au vent » (v. 17)¹¹. Cette relative absence dans les lais est particulièrement frappante étant donné l'importance de ces remarques moralisatrices dans les fabliaux et le fait qu'elles y soient fortement « genrées » puisqu'elles sont plus typiquement adressées aux hommes mais portent le plus souvent un regard acéré sur les femmes.

¹⁰ Deux tiers des fabliaux du corpus (quarante-et-un) offrent un mélange de jugements moralisateurs, de proverbes et de conseils de la part du narrateur, souvent dans les épilogues. Huit de ces remarques sont adressées aux auditeurs-lecteurs en général, via l'emploi de verbes ou de pronoms à la deuxième personne. Huit autres sont clairement adressées aux hommes mais aucune n'est explicitement adressée aux femmes. En tout, seul un fabliau offre un conseil aux femmes à la troisième personne contre quatre aux hommes. Des dix-sept proverbes présents dans les commentaires du narrateur, deux discutent du comportement des femmes mais aucun ne porte sur les hommes. Vues d'un point de vue global, vingt-deux remarques se concentrent sur les relations entre hommes et femmes et neuf ne parlent que des femmes. En d'autres mots, les fabliaux ont tendance à parler des femmes aux hommes et non vice versa. De plus même lorsque les femmes réussissent à berner les hommes grâce à leur ruse, elles se voient parfois ouvertement critiquées tandis que le contraire n'est jamais vrai pour les hommes. Cela n'empêche pas quelque ironie car certains conseils censés aider les hommes se moquent d'eux. Par ailleurs, des chercheurs ont aussi noté que certaines morales ne correspondent pas aux récits, surtout lorsqu'elles sont empilées dans l'épilogue, ce qui remet en question le véritable sens du récit. (Voir Gaunt 1995 : 268, Lyons 1992, Muscatine 1986 : 101–4.)

¹¹ La liste des textes et leurs références bibliographiques se trouvent en annexe. Dans le lai de *Trot*, c'est le personnage principal masculin qui se charge à la fin du récit de raconter son aventure aux dames de la cour en leur conseillant de ne pas refuser le service d'amour. La version du *Mantel mautailié* de ce corpus ne contient pas d'épilogue (ms. BnF fr. 1593) mais dans celle du ms. BnF fr. 1104 le narrateur s'adresse aux « seigneurs » pour expliquer qu'il pense présenter aux dames et demoiselles le « mantel » (qui une fois porté révèle si elles ont été infidèles à leur ami) mais qu'étant certain qu'aucune ne voudra l'essayer et craignant leur colère, il préfère finalement ne pas le faire.

4.2 Références à la troisième personne

Une majorité de nos textes commence par une référence à un personnage masculin plutôt qu'un personnage féminin¹². C'est le cas même si le personnage en question n'est que rarement mentionné dans la suite du récit. Dans les fabliaux de *La Dame qui se fist foutre sur la tombe de son mari* et de *La Veuve*, par exemple, la première personne mentionnée est le mari qui vient de décéder. Dans d'autres lais ou fabliaux, c'est le père du ou de la protagoniste qui est mentionné et qui n'apparaît que très peu ou pas du tout par après (voir par exemple le fabliau d'*Auberée* ou le lai de *Guigemar*)¹³. On trouve aussi souvent dans les lais une première référence au roi qui règne sur la région où se déroule l'histoire. Dans la plupart des cas, lorsque c'est d'un homme qu'il est d'abord fait mention, son statut social est aussi donné (par exemple chevalier, bourgeois, clerc, paysan). Les premières références aux personnages masculins contribuent donc à cadrer le texte dans une société qui est à la fois patriarcale et hautement hiérarchisée, un état des choses cependant souvent remis en question dans le reste du récit des fabliaux mais rarement dans les lais.

Seuls deux lais sur trente-et-un ont plus de 50 % de troisièmes personnes référant à des personnages féminins (61 % dans *Fresne*, 51 % dans *Yonec*)¹⁴. À l'exception du *Lai d'amour* (44 %) et du *Lai de conseil* (48 %), tous les autres lais contiennent moins de 41 % de références aux femmes. En d'autres mots, seul un huitième des lais réfèrent plus de 41 % de fois aux femmes. De plus seuls quatre lais commencent en mentionnant un personnage féminin (un huitième)¹⁵.

Lorsque le (ou les) titres des lais sont mentionnés, souvent dans l'épilogue, il ne s'agit jamais d'un titre portant sur une femme. L'exception serait ici le lai du *Fresne* dans le recueil de Marie de France mais comme beaucoup l'ont noté, il s'agit en fait d'un mot masculin utilisé pour désigner l'héroïne du récit. On pourrait aussi signaler que deux autres lais de Marie de France remettent en question leur titre « masculin ». En effet, dans le *Chaitivel*, la dame qui compose le lai lui donne originellement le titre de *Quatre doels*

¹² Vingt-sept lais sur trente-et-un et cinquante-et-un fabliaux sur soixante-deux.

¹³ Il n'y a que deux textes qui débutent par une référence à la mère d'un personnage (*Joulet*, *Prestre et Alison*).

¹⁴ L'examen de ces références porte sur les noms communs, les noms propres, les pronoms sujets et objets, et les verbes à la troisième personne désignant des êtres humains. On notera que dans nos textes, les femmes sont un peu plus susceptibles d'occuper la place d'objet grammatical de la phrase que les hommes (dans vingt-deux lais sur trente-et-un – i.e. 71 % – et dans quarante fabliaux sur soixante-deux – i.e. 65 %).

¹⁵ *Chaitivel*, *Conseil*, *Doon*, *Leccheor*. Le *Vair Palefroi* commence en mentionnant les femmes en général mais le premier personnage mentionné est en fait un homme.

(« quatre chagrins »), qui fait donc allusion à sa propre douleur d'avoir perdu quatre prétendants, alors que l'amant qui a survécu mais a été rendu impuissant lui impose le titre de *Chaitivel* (« malheureux ») qui le désigne. Au contraire dans le lai d'*Eliduc*, si le récit commence bien par parler du héros masculin Eliduc, la voix narrative mentionne ensuite que le titre d'*Eliduc* d'abord donné au lai a été changé par la suite en « Guildeluec ha Guiliadun », désignant les deux dames qui l'aiment. Il reste qu'*Eliduc* est le titre choisi par les éditeurs modernes¹⁶. Enfin, on notera également que le titre du *Lai du lecheor*, s'il est masculin, fait pourtant indirectement référence au *con* mot désignant un organe bien féminin (voir aussi note iv ci-dessus).

En ce qui concerne les références à la troisième personne, il ne semble pas y avoir d'importantes différences entre les lais de Marie de France et les autres même si parmi ces derniers, *Haveloc* et *Tyolet* font particulièrement peu référence aux femmes (respectivement 16 % et 13 % de toutes les références à la troisième personne).

Par comparaison aux lais, douze de nos soixante-deux fabliaux (c'est-à-dire un sixième) font plus de 50 % de références à des femmes et vingt-huit au total en font davantage que 41 %. En d'autres mots, environ la moitié des fabliaux réfèrent à des personnages féminins dans plus de 41 % des cas. De plus douze fabliaux débutent par une référence à une femme plutôt qu'à un homme (contre 49, c'est-à-dire un sixième). Vingt-cinq titres contiennent un mot référant à une femme¹⁷.

Dans les deux genres (mais davantage dans les fabliaux), si on compare le nombre de références à la troisième personne et le nombre de discours rapportés, les femmes sont plus susceptibles de parler que les hommes. En effet, si on compare le nombre de références à la troisième personne au nombre de discours rapportés, on constate que le discours féminin est rapporté relativement plus fréquemment que le discours masculin (47 fabliaux contre 15, 75 % ; 17 lais contre 14, 55 %). En d'autres mots, même si les hommes sont plus souvent mentionnés que les femmes, le nombre de discours rapportés par référence à la troisième personne est habituellement plus élevé pour les femmes. Par exemple, dans un lai comme *Haveloc* ou un fabliau comme *Segretain*, où les femmes sont cinq fois moins mentionnées que les hommes (84 % des références y sont masculines), elles ont relativement plus de chances d'être représentées en train de parler que

¹⁶ Ce lai n'apparaît dans aucun autre ms. pas même celui très complet d'Uppsala. Il est cependant cité sous ce titre masculin dans une liste de lais qui apparaît dans le ms. Shrewsbury VII, f. 200. Sur le titre des lais et en particulier celui d'*Eliduc*, voir Bruckner (1993 : 180-184).

¹⁷ Le fabliau de la *Dame qui se venja* commence par une lacune.

les hommes¹⁸. De plus, dans les fabliaux, certains personnages masculins agissent mais ne parlent pas. Ainsi, dans *Le Chevalier à la robe vermeille*, l'amant est-il référé à la troisième personne plus souvent que la dame (72 occurrences contre 59) alors que ses paroles ne sont jamais citées.

4.3 Conclusion

Le monde décrit dans les lais n'est donc pas moins patriarcal que celui des fabliaux, bien au contraire. De fait, si l'on constate une prééminence masculine dans les deux genres, celle-ci semble s'exprimer de manière différente. Dans les fabliaux, on distingue une tension entre la tendance à représenter un monde masculin et la tendance à faire des commentaires *aux hommes sur les femmes*¹⁹. Dans les lais, par contre, on semble avoir affaire à un cadre plus lisse qui ne fait pas de commentaires explicites sur un sexe ou l'autre et qui non seulement tend à privilégier les références aux personnages masculins, comme dans les fabliaux, mais aussi à se présenter comme des « histoires d'hommes », si l'on s'en tient à leurs titres.

On pourrait dès lors considérer la présence des femmes dans l'ensemble des textes comme marquée alors que celle des hommes serait non marquée²⁰ et ce contexte est absolument crucial à prendre en compte lorsqu'on étudie les voix féminines comme ce sera le cas dans la prochaine section.

¹⁸ Dans le *Segretain*, pour chaque discours rapporté féminin, on trouve 4,3 références à la troisième personne et il y a huit références à la troisième personne pour chaque discours rapporté masculin. 11,6 pour les femmes, 18,3 pour hommes dans *Haveloc*.

¹⁹ La question de savoir si les fabliaux sont biaisés à l'encontre des femmes est très vaste et a fait l'objet de nombreuses discussions (voir les références données dans la note x ci-dessus).

²⁰ N'oublions pas par ailleurs qu'il y a un nombre significatif de fabliaux sans aucune femme, ce qui n'est pas le cas du contraire. À propos du concept de « markedness », voir S. Fleischman 1990 : 52 : « Markedness is founded on the idea that where there is an opposition involving two or more members [...] one member of the opposition is often felt to be more normal, more common, or less specific than the others, which are marked by the presence of some feature that the unmarked member lacks. [...] The criteria for assigning markedness values may be semantic, morphological, statistical (frequency) and/or contextual, and are logically independent of one another. »

5. Discours rapporté

J'utiliserai ici les définitions des catégories du discours rapporté telles que je les ai présentées dans deux ouvrages précédents (Marnette 1998 : 115-117, Marnette 2005 : 180-181)²¹.

5.1 Comparaison globale des lais et des fabliaux

Dans un article précédent (Marnette 2013), j'ai signalé que les lais et les fabliaux semblaient accorder une place différente aux discours rapportés des personnages. Bien qu'il s'agisse dans les deux cas de récits dont la brièveté pourrait expliquer qu'on fasse l'économie de certaines parties du récit par comparaison par exemple avec le roman, on se rend compte que ce qui est « économisé » n'est pas le même. Seuls six des trente-et-un lais consacrent plus de 40 % du récit au discours rapporté (DD, DI et DIL), c'est-à-dire moins d'un cinquième des lais, par rapport à un tiers des fabliaux (19 textes sur 62)²². On pourrait dès lors dire que ce qui fait le ressort

²¹ Selon Ducrot (1994), le « sujet parlant » prononce le discours au sens physique du terme ; le « locuteur » prend la responsabilité de l'acte d'énonciation ; et le(s) « énonciateur(s) » sont les entités réelles ou imaginaires dont les points de vue sont exprimés dans le discours. Le locuteur peut mais ne doit pas être identique à l'énonciateur. Toujours en se basant sur Ducrot (1984 : 194-195), dans le cas du discours direct (DD), le discours citant et le discours cité constituent deux actes d'énonciation distincts. Il y a donc un seul sujet parlant, mais deux locuteurs et au moins deux énonciateurs. En discours indirect (DI), il y a un seul sujet parlant qui est aussi le locuteur d'un acte d'énonciation unique mais il y a deux énonciateurs différents au moins, dont l'un correspond au narrateur-locuteur et l'autre au personnage dont le discours est cité. On peut définir le discours indirect libre (DIL) comme un acte d'énonciation unique dans lequel le locuteur (responsable de l'acte d'énonciation et désigné par je, le cas échéant) rapporte dans son discours le point de vue d'une autre personne (l'énonciateur) sans indiquer explicitement au sein de son énoncé qu'il rapporte ce point de vue. Autrement dit, le narrateur-locuteur ne subordonne pas le discours du personnage-énonciateur à un *verbum dicendi* et ne le coordonne pas non plus à un autre discours rapporté subordonné. On considère ici des exemples canoniques de discours rapporté mais il existe également des formes hybrides mélangeant discours direct et discours indirect, comme c'est aussi le cas dans la langue parlée et le discours journalistique (voir Marnette 2005 : 182-189).

²² *Eliduc* (40 %), *Equitan* (45 %), *Lay d'amour* (62 %), *Lai du conseil* (84 %), *Mantel mautailié* (48 %), *Tydorel* (50 %). Pour déterminer combien d'espace un texte accorde à une catégorie de discours rapporté comme le DD, on divise le nombre de vers au DD par le nombre total de vers dans le texte et on multiplie par cent. Dans Marnette (1998 : 251), j'ai montré que l'ensemble des neuf romans de mon corpus consacraient plus de 40 % du texte au discours rapporté. En moyenne, les lais de Marie consacrent 32 % d'espace au discours ; la moyenne pour l'ensemble des lais est de 37 % et pour les fabliaux de 42 %. Remarquons par ailleurs que certains des lais qui font exception en matière de discours rapporté soit se rapprochent des

principal des lais n'est pas ou pas seulement les paroles des personnages mais plutôt leurs actions ou encore ce qui leur arrive, c'est-à-dire les *aventures* auxquelles les prologues et épilogues font fréquemment allusion. Dans les fabliaux par contre, l'action dépend plus souvent des paroles des personnages puisque ces récits mettent en scène des protagonistes qui en trompent d'autres, souvent par le biais de leurs discours²³.

Dans ce même article, un examen des catégories de discours rapporté (DD, DI, DIL) montrait aussi que les lais intégraient davantage les paroles et pensées de personnages au sein du discours du locuteur-narrateur (c'est-à-dire au sein de la narration) par le biais du DI et du DIL²⁴. Les personnages y sont moins souvent locuteurs à part entière que dans les fabliaux mais plutôt des énonciateurs dont les paroles et pensées sont incorporées au discours du locuteur-narrateur. Le locuteur-narrateur des lais a donc tendance à privilégier la narration (Marnette 1998 : 128). Loin d'être immédiat, le passage du récit au discours des personnages y est progressif ou même « médiatisé » (filtré, différé) par le biais du DI et du DIL. L'atmosphère du récit en est dès lors différente que dans les fabliaux, où les paroles des personnages nous sont données de manière plus directe, pour ne pas dire parfois plus crue²⁵. Il s'agira maintenant de voir si on observe d'autres différences importantes entre les lais et les fabliaux mais cette fois au niveau de la représentation des discours féminins et masculins.

fabliaux, comme *Equitan* et le *Mantel mautailié*, soit ont une structure très distincte des autres lais, comme c'est le cas du *Lay d'amour* et du *Lai du conseil* qui se présentent plutôt comme des dialogues de jeux partis au DD (voir Marnette 2013 : 34-35).

²³ Dans mon corpus, il peut s'agir de femmes qui trompent leur mari mais aussi de jeunes hommes qui parviennent à soutirer des faveurs sexuelles de jeunes filles plus ou moins délurées.

²⁴ Pour déterminer la fréquence d'une catégorie de discours rapporté comme le DD par rapport à l'ensemble du discours rapporté, on divise le nombre de DD dans le texte par le nombre total de discours rapportés et on multiplie par cent. Alors que le DD est la catégorie utilisée majoritairement par la plupart des fabliaux (seuls 3 d'entre eux, 5 %, emploient moins de 50 % de DD par rapport à l'ensemble du discours rapporté), seuls la moitié des lais en font de même (15 lais sur 31). Il ne s'agit que d'un quart si l'on ne s'en tient qu'aux lais de Marie (3 lais sur 12). La fréquence du DI et du DIL est donc plus considérable dans les lais et ceci se reflète aussi à un moindre degré par rapport à la place que ces catégories occupent dans les textes. Le DIL est bien plus rare que le DI et n'apparaît d'ailleurs pas du tout dans certains textes. Il est absent dans la moitié des fabliaux (34 sur 62) et dans un cinquième des lais (7 sur 31, tous anonymes).

²⁵ Cette « mise à distance » peut par ailleurs faire penser à ce que nous disent prologues et épilogues à propos des événements originels qui ont donné lieu au récit, un récit (éventuellement chanté) lui-même traduit et mis en vers par des compositeurs postérieurs (comme le fut peut-être Marie). Cette fonction médiatrice des lais ainsi que la position de Marie en tant qu'agent de circulation du discours sont soulignées par J. M. López Muñoz (2008).

5.2 Discours rapportés féminins et masculins

Si la majorité des textes commencent en faisant référence à un personnage masculin, ils ne sont qu'environ la moitié à débiter par un discours rapporté masculin²⁶, ce qui montre que les paroles et les pensées des femmes ne sont pas nécessairement mises en retrait.

Dans la plupart des lais, les hommes sont représentés comme parlant et pensant plus souvent et plus longuement que les femmes (21 lais sur 31, 68 %). Dans le *Chaitivel*, la fréquence des discours rapportés est la même pour les deux sexes mais les discours de la Dame y sont en moyenne plus longs. Seuls deux lais – *Fresne* et *Lecheor* – présentent le discours féminin comme plus fréquent et plus long que celui des hommes.²⁷ Dans sept lais (25 % des textes), si les hommes parlent/pensent plus souvent, ce sont les femmes qui parlent plus longuement²⁸.

Par contraste, seuls vingt-quatre fabliaux sur soixante-deux rapportent les discours masculins comme plus fréquents et plus longs que les discours féminins (39 % des cas). Il y a aussi relativement plus de fabliaux où les femmes parlent/pensent plus souvent et plus longuement que les hommes (même s'il s'agit là encore d'une minorité des cas, 17 textes sur 62, 27 %). Enfin on trouve plus ou moins autant de fabliaux que de lais dans lesquels les femmes parlent moins mais plus longtemps que les hommes (14 textes sur 62, 22 %).

Un regard plus détaillé sur les lais apporte des informations intéressantes :

1. La fréquence du discours rapporté masculin est plus haute dans une majorité de lais (28 sur 31, 90 %). Les deux exceptions étant les lais du *Fresne* et du *Lecheor* ; la fréquence est égale dans *Chaitivel*.
2. L'espace consacré au discours rapporté masculin est plus important dans une majorité des lais (22 textes, 71 %). C'est particulièrement le cas pour le DI masculin, auquel vingt-huit lais consacrent plus d'espace qu'au DI féminin (28 textes, 90 %)²⁹.

²⁶ Vingt-sept lais commencent par une référence à un homme (87 %) ; seize commencent par un DR masculin (10 DD, 6 DI = 52 %). Quinze lais commencent par un DR féminin (10 DD, 5 DI, =48 %). Cinquante-et-un fabliaux commencent en mentionnant un homme. Trente-et-un fabliaux commencent pas un DR féminin (22 DD, 9 DI). Trente-et-un fabliaux commencent par un DR masculin (24 DD, 7 DI).

²⁷ Il n'y a pas de pensées rapportées dans le *Lecheor*. De plus les paroles rapportées masculines sont très peu nombreuses (moins de 1 % de l'espace du texte contre 34 % pour le DR féminin) et entièrement au DI.

²⁸ *Austic*, *Chaitivel*, *Dous amanz*, *Désiré*, *Nabaret*, *Trot*, *Tydorel*.

²⁹ Il n'y a pas de DI dans *Conseil*.

3. Cependant les choses diffèrent légèrement lorsqu'on observe la répartition des catégories du discours rapporté au sein du discours féminin ou du discours masculin. En effet, si le discours rapporté des femmes est en général moins fréquent, on s'aperçoit que par rapport à leur total de discours rapportés, elles tendent à utiliser le DD davantage que les hommes tandis que ceux-ci ont de plus hautes fréquences de DI et de DIL. Ainsi dans vingt lais (65 % des cas), les femmes utilisent plus de DD que de DI et de DIL et dans cinq lais elles utilisent 50 % de DD³⁰. Cela veut dire que dans vingt-cinq lais elles utilisent 50 % de DD ou plus contre seulement quatorze lais pour les hommes. C'est le cas dans neuf des lais de Marie (*Chievrefeuil*, *Yonec* et *Milun* étant les exceptions). Du point de vue du DI et du DIL, on remarque que les hommes utilisent davantage les deux : les femmes utilisent davantage le DI que les hommes dans seulement dix lais (32 % des cas) et le DIL dans neuf lais (29 % des cas)³¹.
4. On ne distingue pas de différence de fréquence d'utilisation des paroles et des pensées au sein des discours masculins et féminins. Les paroles sont plus fréquentes dans les deux.

Dans les lais, le discours des hommes, plus présent, tend donc aussi à être davantage transposé au sein du discours du narrateur alors que celui des femmes, plus rare, est néanmoins plus marqué et plus vif puisqu'il n'est pas autant converti en DI mais plutôt rendu « tel quel » via le DD.

La situation est fort différente dans les fabliaux. En effet si l'on reprend les quatre points ci-dessus, on note les tendances suivantes :

1. Les discours rapportés masculins sont plus fréquents dans un peu plus de la moitié des cas (35 textes, 56 %) et la fréquence est égale dans sept fabliaux. On est loin de la majorité de 90 % de lais où le discours masculin est le plus fréquent.
2. De même, l'espace consacré au discours rapporté masculin est plus important dans une moitié des textes (31 sur 62) mais l'est moins dans l'autre. Ici aussi, on note le contraste avec les lais où l'ensemble du discours rapporté masculin est plus long dans 70 % des cas.

³⁰ Ces fréquences sont calculées en divisant le nombre de DD féminins par le nombre total de discours rapportés féminins puis en le multipliant par cent.

³¹ Huit lais ne contiennent pas de DIL.

3. Pour la répartition des catégories au sein des discours rapportés féminins et masculins, on voit aussi les différences disparaître car le DD est bien plus fréquent dans les fabliaux, qu'il s'agisse du discours rapporté des femmes ou des hommes, ce qui rend le DI et le DIL minoritaires dans les deux également.
4. Par rapport au type de discours rapportés, davantage de fabliaux semblent employer les pensées masculines plus souvent que les pensées féminines (29 textes, 47 % contre 16, 26 % – les pensées rapportées sont absentes de 17 textes). Cette différence d'emploi ne se retrouve pas dans les lais.

Par ailleurs, j'ai montré dans une étude précédente sur les fabliaux que l'emploi du discours rapporté n'y était pas basé sur le genre sexué des personnages mais plutôt sur le rôle que ces personnages jouent dans le texte :

Ce qui émerge de ces résultats est le lien apparent entre la fréquence des discours rapportés et le rôle de dupe d'un côté et celui entre leur longueur et le rôle de dupeur de l'autre. Dans les fabliaux à intrigue « claire et nette », les victimes masculines et féminines ont donc tendance à parler et penser plus souvent, tandis que ceux qui les trompent parlent et pensent plus longuement. (Marnette 2011 : 116)

6. Vers une interprétation des données

6.1 Lais et fabliaux

Le discours et la place des femmes paraissent marqués dans les deux genres littéraires mais d'une façon fort différente.

Les fabliaux mettent en scène la parole féminine au sein d'un univers masculin. Cette parole est marquée non parce qu'elle est nécessairement plus rare que celle des hommes, ni parce qu'elle est rapportée de manière différente mais parce que le cadre des fabliaux indique souvent explicitement qu'ils offrent une réflexion critique destinée aux hommes, à propos des femmes. En fait, comme on vient de le rappeler ci-dessus, dans les fabliaux où les rôles de victimes et de dupeurs sont clairement établis, ce sont ces rôles qui déterminent l'emploi du discours rapporté plutôt que le sexe des personnages.

Les lais présentent aussi la parole féminine dans un contexte masculin (références à la troisième personne, titres des lais) mais leur cadre ne fait pas d'allusion explicite à cet état de choses. Ce contexte masculin est renforcé par le nombre des discours rapportés masculins et l'espace qui y est consacré ainsi que par l'intégration plus forte des discours masculins dans la narration par le biais du DI et du DIL. La parole féminine est marquée non seulement en creux, parce qu'elle est moins présente que la

parole masculine, mais aussi en saillie car le DD se démarque davantage au sein de la narration puisque ses pronoms et déictiques dépendent du personnage féminin cité et non du locuteur citant, le narrateur. Les femmes tendent donc à être présentées comme locutrices plutôt qu'en tant que simples énonciatrices, et leur parole se distingue ainsi davantage du reste du récit. Ceci va à l'encontre de la tendance globale des lais à « médiatiser » le discours des personnages et à privilégier leurs actions. Cela signifie-t-il que le discours féminin soit problématique par rapport au discours masculin et comment lier ces remarques aux lais en tant que genre littéraire ou en tant que textes composés par une auteure de sexe féminin ?

6.2 Une question de genre

Jusqu'à présent les médiévistes se sont surtout intéressé(e)s au discours féminin (des personnages ou de la narratrice) dans les lais dits « de Marie » plutôt qu'aux lais dans leur ensemble. Selon M. A. Freeman (1984 : 865), Marie – une référence qui ne paraît pas poser problème pour la médiéviste – pratique délibérément une poétique du silence, par exemple en étant évasive et ambiguë quant à la signification précise du terme « lai » ou encore quant aux origines des textes, mais elle le fait sans utiliser les techniques rhétoriques habituelles (typiques de Chrétien de Troyes par exemple) comme la prétérition, l'ellipse, etc. D'après elle, le choix de ce silence et de cette absence/présence serait typiquement féminin³². Elle s'intéresse plus particulièrement à deux lais qui mettent en scène un objet qui est aussi symbole d'absence ou d'ambiguïté : le corps du rossignol enchâssé dans l'*Austic* et le bâton gravé dans le *Chievrefeuil*. Il s'agit donc là d'une étude qui se base davantage sur le discours (ou le silence) de la « narratrice » plutôt que sur celui des personnages.

D. Faust (1988) établit un parallèle entre Marie – vue ici aussi comme auteure du prologue et de tous les lais du ms. Harley – et la dame du *Chaitivel*, éduquée, auteure et narratrice d'un lai mais devant se soumettre à la volonté de son auditeur masculin (comme Marie le fait par rapport au roi auquel le recueil est adressé). Dans son analyse de *Milun*, *Dous Amanz*, *Austic* et *Guigemar*, elle considère que les femmes qui composent des récits (ou des œuvres d'art) subordonnés au récit principal les créent à cause des actions masculines – souvent violentes – infligées aux femmes. Elle souligne aussi combien ces actes de création sont furtifs et secrets tout comme le prologue général indique que l'auteure aurait travaillé de nuit pour composer ses lais.

A. Paupert qui restreint son étude au DD des femmes dans les lais de Marie note :

³² « To apply a sexual analogy to this practice, one might indeed understand this poetics of silence as feminine, seeing it as the paradoxical absence-presence that brings forth, that gives birth to and speaks the poem before us » (Freeman 1984: 865).

La thématique de la parole – ou du silence lorsque celle-ci leur est interdite – semble particulièrement importante pour les personnages féminins. Non qu'ils parlent davantage que leurs homologues masculins ; sauf exception, on constate plutôt le contraire. Mais la parole apparaît comme le moyen d'action privilégié des femmes dans une société qui ne leur en permet guère d'autres [...]. Un fait remarquable s'impose d'emblée : dans tous les lais c'est une parole de femme qui est à l'origine de l'aventure ou du lai qui la commémore. (Paupert 1995 : 170)

Cette dernière phrase n'est pas entièrement exacte si l'on s'en tient strictement aux textes et surtout si on inclut les DI et DIL (voir note xxvi ci-dessus) mais Paupert touche du doigt un point important, celui des paroles qui permettraient de remplacer ou de suppléer aux actions. Elle se demande alors si on peut repérer dans les paroles des personnages féminins « parfois la trace d'une perspective qui serait celle de l'auteur féminin des *Lais* » (1995 : 173). Le reste de l'article s'en tient cependant à une typologie assez classique des paroles de femmes dans les lais de Marie sans pour cela les comparer à ce que l'on trouve dans les lais anonymes. Il en va de même pour la « parole d'une narratrice qui se nomme elle-même Marie, parole qui se fait entendre directement dans les prologues de ses lais » (Paupert 1995 : 186). En fin de compte l'intuition d'une perspective féminine repose donc uniquement sur le prénom Marie (cité, rappelons-nous, à la troisième personne).

Y. Foehr-Janssens (2006 : 126) évoque quant à elle sa perplexité par rapport à l'écriture « féminine » de Marie tout en mentionnant les études de Freeman (1984), Faust (1988) et Paupert (1995). Dans son article, elle n'examine pas seulement les lais de Marie mais aussi le lai de *Pyrame et Thisbé* et certains fabliaux érotiques, pour suggérer que la parole féminine dans ces textes se caractérise par sa confrontation nécessaire à la violence masculine et à la norme patriarcale. Dans ce sens, elle voit dans le travail de Marie « une conscience de femme [qui] a su prendre appui sur des contraintes exercées sur elle pour créer, susciter le merveilleux comme une réponse et une victoire de l'imaginaire sur le fonds de violence qui caractérise les rapports de pouvoir » (2006 : 141).

S. Gaunt (2001 : 59) note que l'oralité montrée ou « fictionalisée » des lais de Marie n'est pas à proprement parler inhérente au sexe féminin de l'auteure. Pour lui, cependant, « [o]rality, in Marie's *Lais* is used to figure the fragile hold authors have on their texts because of the vagaries of transmission in a manuscript culture, but the problem of authorship are portrayed as particularly acute for women » (Gaunt 2001 : 58). Il illustre son propos par ce qu'il considère dans le *Chaitivel* et l'*Austic* comme « the expropriation of a woman's text by a man » (ibid. : 65). Il montre aussi la problématisation de l'origine du texte dans le lai du *Chievrefeuil* (Ibid. : 66–69).

Ce problème des origines avait déjà été noté par Freeman (1984) mais aussi surtout de façon très productive par Griffin (1999) qui l'envisageait elle comme une caractéristique des lais en général et pas seulement de

ceux dits « de Marie » (1999 : 42). Alors que pour les autres médiévistes, il paraît évident que les caractéristiques du discours féminin dans le recueil d'Harley sont liées au fait que leur auteure elle-même est une femme, Griffin note très justement qu'un lai anonyme comme celui du *Lecheor* met aussi en scène des femmes le composant alors qu'on lui attribue généralement un auteur masculin (voir aussi la section 3 ci-dessus). On pourrait ajouter à cela qu'on trouve un autre lai composé par une femme dans le recueil en ancien norrois. Ce lai présenté comme ayant comme les autres lais du recueil été traduit du français ne se trouve pourtant dans aucun des autres manuscrits ayant conservé des lais en français. Il raconte que Guillaume le Conquérant attendant de rentrer en Angleterre avec sa flotte fait demander à une certaine « Dame rouge », vivant en Bretagne et connaissant tout ce qu'il y a à savoir sur les lais, de lui en composer un qui s'intitulerait le *Lai de la plage* (*strandar ljóð*). Le lai qu'elle compose et dont elle apprend la mélodie aux messagers de Guillaume est par la suite considéré comme le meilleur de tous et le mieux à même de divertir un roi. On remarquera ici l'offre du lai à un roi similaire au prologue général³³, l'imposition du titre par le protagoniste masculin qui nous rappelle *Chaitivel* mais aussi l'absence de détails sur le contenu du lai qui fait aussi penser au « silence » dont parle Freeman. Par ailleurs on ne trouve dans ce lai que très peu de discours rapportés et seulement au DI, ce qui rappelle fortement l'atmosphère du *Chievrefeuil*, où c'est pourtant une reine qui inspire à Tristan d'écrire le lai. Un autre lai qui met en scène une narratrice féminine (dans la lignée de celles décrites par Faust) est celui de *Tydorel*, où la moitié des discours rapportés consiste en un long monologue de 117 vers où la mère du héros lui explique d'où il vient. Ce monologue est en soi assez surprenant car, situé en fin de récit, il reprend en fait toutes les péripéties que le narrateur a déjà contées au lecteur-auditeur et rapporte même au DD les paroles déjà prononcées par le père du héros plus tôt dans le récit. Ce père – chevalier féérique semblable à celui d'*Yonec* – avait en effet annoncé à la reine (mariée mais sans enfant) qu'il lui naîtrait deux enfants de lui et que son fils ne pourrait jamais dormir. On voit dès lors une locutrice féminine à la fois se substituer à la voix narrative principale, en répétant le récit mais sans pouvoir effacer pour autant le discours originel de son amant, qui reste partiellement au moins locuteur³⁴. On notera par ailleurs qu'il s'agit là du seul et premier DD de la reine, dont les autres discours, peu fréquents, avaient jusque-là tous été rapportés au DI. Contrairement au DD du père qui prédit ce qui arrivera, celui de la mère rappelle le passé (comme les lais le font) mais cause aussi le départ de son fils qui retourne d'où vient son père.

³³ Ce prologue général est présent à la fois dans le ms. Harley 978 et dans la version en ancien norrois dont le manuscrit est plus ancien qu'Harley 978 (voir Baum 1968 : 124–128, Cook et Tveitane 1979).

³⁴ Certaines des paroles originelles de l'amant sont rapportées au DI et au DIL ainsi qu'au DD.

Il semblerait donc que les traits qui ont été attribués aux lais dits « de Marie » puissent être au moins en partie conférés aux lais anonymes. Dans ce cas la mise en exergue – la problématisation ? – de la parole féminine ainsi que celle des origines des lais ne serait pas propre aux lais du recueil d'Harley 978 mais aux lais en général. Ceci reviendrait aussi à dire que ces traits ne relèveraient pas nécessairement du genre sexué d'un(e) auteur(e) en particulier mais du genre littéraire auquel appartiennent les textes envisagés. Il faudrait dès lors peut-être considérer l'association des lais et de noms de femmes (Marie citée dans *Guigemar* mais aussi mentionnée par Denis Pyramus³⁵, la dame de *Chaitivel*, celle du *Lecheor* et la Dame rouge du *Lai de la plage*) comme un effet de la mise en relief de la parole féminine et non comme sa cause.

7. Conclusion

Une comparaison des lais avec les fabliaux a montré que le discours et la place des femmes sont marqués de manière distincte dans ces deux genres. Le cadre des fabliaux les présente explicitement comme portant une vue critique sur les femmes à l'usage des hommes mais les paroles des personnages féminins sont rapportées de façon similaire à celles des hommes et sont comme pour ceux-ci subordonnées au rôle plutôt qu'au sexe des personnages. Dans les lais, le discours des personnages féminins tend à être rapporté moins souvent et moins longtemps que celui des personnages masculins mais davantage au DD. Il est donc plus rare mais plus saillant. Il est aussi irréductiblement *autre*, montré plutôt qu'intégré. Les femmes occupent donc fréquemment une posture de locutrice plutôt que de simple énonciatrice et leur discours (oral ou écrit) peut jouer un rôle déterminant dans les lais même si le récit accorde généralement plus d'importance au discours et surtout aux actions des hommes (voir sections 3 et 4 ci-dessus).

Dans ce monde d'hommes, où la hiérarchie féodale et patriarcale est établie dès les premières lignes du poème, la parole féminine fait donc contraste tout comme les références aux femmes auteures de lais détonnent par rapport aux références aux clercs auteurs (de lais, comme Jean Renart ou, en majorité, de romans). Si on lie ces constations à la fiction des origines dans les lais, et donc à la contingence de l'auteur, dont parlent Griffin (1999) et Gaunt (2001), on peut conclure que le genre littéraire des lais met en scène et problématise à la fois le statut de la parole féminine au sein d'un monde masculin et celui du texte par rapport à son contexte et intertexte.

³⁵ Voir note 9 ci-dessus.

Annexe : Corpus

Lais

Le texte des lais a été emprunté à la base de données électronique Champion, « Corpus de littérature médiévale des origines à la fin du 15^e siècle » (www.classiques-garnier.com), qui offre parfois plusieurs versions du même lai. La version choisie est donnée en bibliographie.

<i>Lay d'amours</i>	Girart
<i>Lai d'Aristote</i>	Henri d'Andeli
<i>Austic</i>	Lais de Marie
<i>Bisclavret</i>	Lais de Marie
<i>Chaitivel</i>	Lais de Marie
<i>Chievrefeuil</i>	Lais de Marie
<i>Lai du conseil</i>	
<i>Désiré</i>	
<i>Doon</i>	
<i>Dous amanz</i>	Lais de Marie
<i>Eliduc</i>	Lais de Marie
<i>Lai de l'épervier</i>	
<i>Equitan</i>	Lais de Marie
<i>Lai de l'espine</i>	
<i>Fresne</i>	Lais de Marie
<i>Graelent</i>	
<i>Guigemar</i>	Lais de Marie
<i>Guingamor</i>	
<i>Haveloc</i>	Gaimar
<i>Lanval</i>	Lais de Marie
<i>Lecheor</i>	
<i>Mantel mautailié</i>	
<i>Mélion</i>	
<i>Milun</i>	Lais de Marie
<i>Nabaret</i>	
<i>Lai de l'ombre</i>	Jean Renart
<i>Trot</i>	
<i>Tydorel</i>	
<i>Tyolet</i>	
<i>Vair Palefroi</i>	Huon le Roi
<i>Yonec</i>	Lais de Marie

Fabliaux

La première colonne donne le titre des textes. Ceux-ci sont empruntés à la base de données électronique Champion, « Corpus de littérature médiévale des origines à la fin du 15^e siècle » (www.classiques-garnier.com), qui offre parfois plusieurs versions du même fabliau. La version choisie est donnée dans la seconde colonne³⁶.

<i>Le Flabel d'Aloul</i>	MR, 1
<i>Auberée</i>	CF
<i>De Berengier au lonc cul</i>	MR, 4
<i>De Boivin de Provins</i>	FF
<i>De la Borgoise d'Orliens</i>	FF
<i>Du Bouchier d'Abbeville</i>	MR, 3
<i>De Pleine bourse de sens</i>	MR, 3
<i>Des Braies au cordelier</i>	MR, 3
<i>De Brifaut</i>	MR, 4
<i>De Brunain la vache au prestre</i>	MR, 1
<i>De Celle qui se fist foutre sur la fosse de son mari</i>	MR, 3
<i>Du Chevalier a la corbeille</i>	MR, 2
<i>Du Chevalier a la robe vermeille</i>	CF
<i>Du Chevalier qui fist sa fame confesse</i>	MR, 1
<i>Du Chevalier qui recovra l'amor de sa dame</i>	MR, 6
<i>Romanz de un chivaler et de sa dame et de un clerc</i>	MR, 2
<i>Du Clerc qui fu repus deriere l'escrin</i>	MR, 4
<i>De la Coille noire</i>	MR, 6
<i>De la Crotte</i>	MR, 3
<i>De la Dame escolliée</i>	MR, 6
<i>De la Dame qui fist entendant son mari qu'il sonjoit</i>	MR, 5
<i>De la Dame qui se venja du chevalier</i>	MR, 6
<i>De la Damoisele qui n'ot parler de fotre qui n'aüst mal au cuer</i>	MR, 5
<i>De la Damoisele qui ne pooit oïr parler de foutre</i>	MR, 3
<i>De la Damoisele qui sonjoit</i>	MR, 5
<i>De l'Enfant qui fu remis au soleil</i>	MR, 1
<i>D'Estormi</i>	FF
<i>De l'Evesque qui beneï lo con</i>	MR, 3
<i>Du Fèvre de Creeil</i>	MR, 1
<i>De Frere Denise</i>	MR, 3
<i>De Gauteron et de Marion</i>	MR, 3
<i>Gomers</i>	FF
<i>De la Grue</i>	MR, 5
<i>De Guillaume au faucon</i>	MR, 2
<i>De Jouglet</i>	MR, 4

³⁶ *Choix de fabliaux*, 1986 (CF), *Fabliaux français du Moyen Âge*, 1979 (FF), *Recueil général et complet de fabliaux* (MR).

<i>Du Jugement des cons</i>	MR, 5
<i>Do Maignien qui foti la dame</i>	MR, 5
<i>Del Munier et des II. clers</i>	FF
<i>Do Mire de Brai</i>	FF
<i>Le Dit des perdriz</i>	CF
<i>Du Pescheor de Pont seur Saine</i>	MR, 3
<i>Du Porcelet</i>	MR, 4
<i>Du Prestre et d'Alison</i>	FF
<i>Du Prestre et de la dame</i>	MR, 2
<i>Du Prestre qui ot mere malgré sien</i>	CF
<i>De la Pucele qui abevra le polain</i>	MR, 4
<i>De la Pucele qui vouloit voler</i>	MR, 4
<i>Des IIII prestres</i>	MR, 6
<i>Les IIII souhaits Saint Martin</i>	MR, 5
<i>Du Segretain ou du moine</i>	MR, 5
<i>D'une Seule fame qui servoit C. chevaliers de tous poins</i>	MR, 1
<i>De Sire Hain et de Dame Anieuse</i>	MR, 1
<i>Li Sohaiz desvez</i>	MR, 5
<i>Du Sot chevalier</i>	MR, 1
<i>Des Tresces</i>	FF
<i>Des III bossus</i>	MR, 1
<i>Des III dames qui trouverent l'anel</i>	CF
<i>Des III dames de Paris</i>	FF
<i>Du Vallet qui d'aise a malaise se met</i>	MR, 2
<i>La Veuve</i>	MR, 2
<i>De la Vielle qui oint la palme au chevalier</i>	MR, 5
<i>Du Vilain de Bailluel</i>	MR, 4

Bibliographie

Base de données

Corpus de la littérature médiévale en langue d'oïl des origines à la fin du XV^e siècle (2001) : Paris, Champion électronique.

Bibliographie primaire

Choix de fabliaux (1986) : G. R. de Lage (éd.). Paris, Champion.

« Du Mantel mautailié » (1878) : in A. de Montaiglon et G. Raynaud (éds.), *Recueil général et complet de fabliaux*. Paris, Librairie des bibliophiles, t. 3, 1.

Fabliaux français du Moyen Âge (1979) : P. Ménard (éd.). Genève, Droz.

« Lai d'Aristote » (1883) : in A. de Montaiglon et G. Raynaud (éds.), *Recueil général et complet des fabliaux des XIII^e et XIV^e siècles*. Paris, Librairie des Bibliophiles, t. 5, 243–262.

- « Le Lai de l'épervier » (1878) : G. Paris (éd.), *Romania* 7 : 1–21.
- Le Lai d'Haveloc and Gaimar's Haveloc Episode* (1925) : A. Bell. Manchester (éd.). Manchester University Press.
- « Le Lai du conseil » (1912) : A. Barth (éd.), *Romanische Forschungen* 31 : 799–872.
- Les Lais de Marie de France* (1983) : J. Rychner (éd.). Paris, Champion.
- « Lais inédits de Tyolet, de Guingamor, de Doon, du Lecheor et de Tydorel » (1879) : G. Paris (éd.), *Romania* 8 : 29–72.
- « Un lay d'amours » (1878) : G. Paris (éd.), *Romania* 7 : 409–415.
- « Le Lay de l'espine » (1893) : R. Zenker (éd.), *Zeitschrift für romanische Philologie* 17 : 240–255.
- The Lays of Desiré, Graelent and Melion* (1928 ; 1^{re} éd. 1836) : M. E. Grimes (éd.). New York, Institute of French Studies.
- Marie de France (1898) : *Fables*, K. Warnke (éd.). Halle, Max Niemeyer.
- Le Roi, Huon (1927) : *Le Vair Palefroi avec deux versions de La Male Honte par Huon De Cambrai et par Guillaume. Fabliaux du XIII^e siècle*, A. Långfors (éd.). Paris, Champion.
- Recueil général et complet de fabliaux* (1872–1890) : A. de Montaiglon et G. Raynaud (éds). Paris, Librairie des bibliophiles.
- Renart, Jean (1979) : *Le Lai de l'ombre*, F. Lecoy (éd.). Paris, Champion.
- Three Old French Narrative Lays : Trot, Lecheor, Nabaret* (1999 ; 1^{re} éd. 1836), G. S. Burgess et L. C. Brook (éds.). Liverpool, Liverpool Online Series Critical Editions of French Texts.

Bibliographie secondaire

- Baum, R. (1968) : *Recherches sur les œuvres attribuées à Marie de France*. Heidelberg, Winter.
- Bédier, J. (1925) : *Les Fabliaux, études de littérature populaire et d'histoire littéraire du moyen âge*. Paris, Champion.
- Bruckner, M. T. (1993) : *Shaping Romance: Interpretation, Truth, and Closure in Twelfth-Century French Fictions*. University of Pennsylvania Press, Philadelphie.
- Burgess, G. S. (1977) : *Marie de France : An Analytical Bibliography*. Londres, Grant and Cutler.
- Burgess, G. S. (1986) : *Marie de France : An Analytical Bibliography, Supplement n° 1*. Londres, Grant and Cutler.
- Burgess, G. S. (1995) : *The Old French Narrative Lay : An Analytical Bibliography*. Cambridge, D. S. Brewer.
- Burgess, G. S. (1997) : *Marie de France : An Analytical Bibliography, Supplement n° 2*. Londres, Grant and Cutler.
- Burgess, G. S. et Angeli, G. (2007) : *Marie de France : An Analytical Bibliography, Supplement n° 3*. Woodbridge, Tamesis Books.

- Cobby, A. (2009) : *The Old French Fabliaux : An Analytical Bibliography*. Woodbridge, Tamesis Books.
- Cook, R. et Tveitane, M. (1979) : *Stengleikar, An Old Norse Translation of Twenty-one Old French Lais Edited from the Manuscript Uppsala De la Gardie 4-7 AM 666b*. Oslo : Norsk historisk kjeldeskrift-institutt.
- Ducrot, O. (1984) : *Le Dire et le dit*. Paris, Minuit.
- Faust, D. (1988) : « Women Narrators in the *Lais* of Marie de France », in M. Gugenheim (éd), *Women in French Literature*. Saratoga, CA, Anma Libri : 17-27.
- Fleischman, S. (1990) : *Tense and Narrativity : From Medieval Performance to Modern Fiction*. University of Texas Press, Austin, Texas.
- Foehr-Janssens, Y. (2006) : « La discorde du langage amoureux : paroles d'amour, paroles de femmes dans les lais et les fabliaux (XII^e-XIII^e siècles) », in C. Liaroutzos et A. Paupert (éds.), *La Discorde des deux langages : représentations des discours masculins et féminins du Moyen Âge à l'âge classique* : 125-141.
- Frappier, J. (1961) : « Remarques sur la structure des lais : essai de définition et de classement », in *La Littérature narrative d'imagination : des genres littéraires aux techniques d'expression (colloque de Strasbourg, 23-25 avril 1959)*. Paris, Presses universitaires de France : 23-39.
- Freeman, M. A. (1984) : « Marie de France's Poetics of Silence : The Implications for a Feminine Translatio », *Publications of the Modern Language Association of America* 99.4 : 860-883.
- Gaunt, S. (1995) : « Genitals, Gender and Mobility : The Fabliaux », in S. Gaunt, *Gender and genre in Medieval French Literature*. Cambridge University Press, Cambridge : 234-284.
- Gaunt, S. (2001) : « Fictions of Orality in Marie de France's *Lais* », in S. Gaunt, *Retelling the Tale : An Introduction to Medieval French Literature*. Londres, Duckworth : 49-70.
- Griffin, M. (1999) : « Gender and Authority in the Medieval French Lai », *Forum for Modern Language Studies* 35.1 : 42-56.
- Kinoshita, S. et McCracken, P. (2012) : *Marie de France : A Critical Companion*. Cambridge, D. S. Brewer.
- Kristeva, J. (1974) : *La Révolution du langage poétique*. Paris, Seuil.
- Lacy, N. J. (1993) : *Reading Fabliaux*. New York, Garland.
- López Muñoz, J. M. (2008) : « Agents et fonctions de la circulation des discours dans les *Lais* de Marie de France », *L'Information grammaticale* 118 : 27-32.
- Lyons, G. (1992). *Avoir and savoir : a strategic approach to the Old French fabliaux*. Thèse de doctorat non publiée, Université de Cambridge.
- Marnette, S. (1998) : *Narrateur et point de vue dans la littérature médiévale : une approche linguistique*. Berne, Peter Lang.
- Marnette, S. (2005) : *Speech and Thought Presentation in French : Concept and Strategies*. Amsterdam, John Benjamins.
- Marnette, S. (2011) : « Voix de femmes et voix d'hommes dans les fabliaux », *Cahiers de recherches médiévales* 22 : 105-122.

- Marnette, S. (2013) : « Oralité et locuteurs dans les lais médiévaux », *Diachroniques* 3 : 21–48.
- Paupert, A. (1995) : « Les femmes et la parole dans les *Lais de Marie de France* », in J. Dufournet (éd.), *Amour et merveille : Les Lais de Marie de France*. Paris, Champion : 169–187.
- Short, I. (2007) : « Denis Piramus and the Truth of Marie's *Lais* », *Cultura Neolatina* 67.3–4 : 319–40.
- Yaguello, M. (1978) : *Les Mots et les femmes : essai d'approche socio-linguistique de la condition féminine*. Paris, Payot.
- Zumthor, P. (1954) : *Histoire littéraire de la France médiévale (VI^e–XIV^e siècles)*. Paris, Slatkine.